Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Situations de la vie courante

Session 2026 • Métropole, Antilles, Guyane, La Réunion, Mayotte • Remplacement

Code sujet **2026-CAP49-RPL-ME-AN-GU-RE-MA** 120 minutes

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Partie 1 — Mobilité, accès à l’emploi et vie sociale
4 réponses • PDF source, p. 1, PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5

Partie 2 — Budget mensuel et choix d’un mode de transport domicile-travail
8 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Partie 1

10 points

Mobilité, accès à l’emploi et vie sociale

Partie 1

Question 1.1

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

> À l’aide du document 1, énoncer les difficultés de trouver un emploi stable pour Ismaël.

Je relève dans le document 1 les obstacles aux déplacements, puis les difficultés financières qui empêchent Ismaël de les résoudre seul. Je relie ces éléments à ses refus de candidatures et à sa recherche d’un emploi durable.

RÉPONSE À RETENIR

Ismaël a enchaîné des petits emplois et cherche un emploi stable à temps plein. Pendant deux ans, il a été refusé à de nombreuses offres parce qu’il n’avait pas de véhicule. Les horaires décalés et l’implantation fréquente des entreprises en grande couronne rendent les transports en commun inadaptés à ses trajets. Enfin, après avoir vécu avec moins de 1 000 € par mois, il ne pouvait pas financer seul son permis ni acheter une voiture, même d’occasion.

Question 1.2

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

> À l’aide du document 1, expliquer les démarches à effectuer par Ismaël pour améliorer sa situation.

Le document décrit les démarches entreprises par Ismaël : demander des renseignements et des aides auprès de sa conseillère France Travail, puis compléter les dossiers nécessaires. Je distingue les démarches effectivement mentionnées des résultats obtenus grâce aux aides.

RÉPONSE À RETENIR

Ismaël doit contacter sa conseillère France Travail et insister pour obtenir la liste des aides mobilisables. Il doit ensuite compléter les dossiers de demande. Dans son cas, les aides ont financé son permis de conduire ; il a également obtenu une voiture en location pour 140 € par mois. Ces solutions lui permettent de se déplacer vers des emplois éloignés ou dont les horaires ne correspondent pas aux transports en commun, et peuvent faciliter l’accès à un emploi plus durable.

Question 1.3

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

> À l’aide du document 2, montrer que les contraintes liées au déplacement ont un impact sur la vie professionnelle d’une part, et sur la vie sociale d’autre part.

Je lis les pourcentages indiqués au-dessus de chaque barre et distingue les réponses concernant le travail ou la formation de celles portant sur les proches, les loisirs et les vacances. L’enquête concerne des jeunes métropolitains de 18 à 30 ans ; plusieurs réponses étaient possibles.

RÉPONSE À RETENIR

Les contraintes de déplacement ont un impact sur la vie professionnelle : 26 % des jeunes interrogés disent avoir renoncé à accepter un emploi et 21 % à suivre une formation ou des études. Elles ont aussi un impact sur la vie sociale : 40 % ont renoncé à rendre visite à des proches, 34 % à pratiquer un loisir et 31 % à partir en vacances. Au total, 62 % déclarent au moins un renoncement. Ces résultats montrent que les difficultés de transport peuvent limiter à la fois l'accès à l'emploi ou à la formation et les relations avec les proches ainsi que les activités de loisirs.

Question 1.4

PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5

> Pour attribuer des aides, le Conseil régional exige une courte lettre de motivation dans laquelle le candidat doit témoigner de l'importance d'avoir un véhicule pour se déplacer et obtenir du travail. À l'aide des documents 1 et 2, rédiger un paragraphe d'au moins 5 lignes pour motiver la nécessité d'obtenir des aides pour financer les déplacements.

Je rédige un paragraphe de motivation en m'appuyant sur les difficultés personnelles d'Ismaël décrites dans le document 1 et sur les résultats de l'enquête du document 2. Je justifie l'aide demandée par le lien entre mobilité, accès à l'emploi et vie sociale, ainsi que par ses faibles ressources.

RÉPONSE À RETENIR

Madame, Monsieur, je sollicite une aide pour financer mes déplacements, car l'absence de véhicule m'a déjà empêché d'accéder à plusieurs offres d'emploi. Les horaires décalés et l'éloignement de certaines entreprises rendent parfois les transports en commun inadaptés. Ayant vécu avec un revenu inférieur à 1 000 € par mois, je ne dispose pas des moyens nécessaires pour financer seul mes déplacements. Les difficultés de déplacement touchent aussi de nombreux jeunes : dans l'enquête du document 2, 26 % déclarent avoir renoncé à accepter un emploi et 21 % à suivre une formation ou des études. Elles empêchent également certains jeunes de rendre visite à leurs proches ou de pratiquer des loisirs. Une aide pour financer mes déplacements me permettrait donc de rejoindre plus facilement un emploi et de préserver ma vie sociale.

Partie 2

10 points

Budget mensuel et choix d'un mode de transport domicile-travail

Partie 2

Question 2.1

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5, PDF source, p. 7

> À partir du document 3, compléter l'annexe A (à rendre avec la copie après avoir été numérotée) en classant les éléments en recette ou dépense.

Je classe comme **recettes** les sommes qu'Ismaël reçoit : son salaire et l'aide de la CAF. Je classe comme **dépenses** les sommes qu'il doit payer : loyer, charges, courses, assurances, forfait téléphone-internet et mutuelle. J'additionne séparément chaque catégorie pour compléter les totaux de l'annexe A.

RÉPONSE À RETENIR

Annexe A complétée :

Recettes — libellé	Montant	Dépenses — libellé	Montant
Salaire	1 176 €	Loyer	600 €
Aide de la CAF	167 €	Paiement des charges (eau, gaz, électricité…)	120 €
		Courses (alimentation, produits d'hygiène, vêtements…)	200 €
		Paiement des assurances	50 €
		Forfait téléphone internet	30 €
		Paiement de la mutuelle	32 €
Total recettes	**1 343 €**	**Total dépenses**	**1 032 €**

Vérification : recettes = 1 176 + 167 = **1 343 €** ; dépenses = 600 + 120 + 200 + 50 + 30 + 32 = **1 032 €**.

Question 2.2

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> Calculer le montant mensuel maximum qu'il peut consacrer pour ses trajets domicile-travail.

Le montant maximal restant pour les trajets est la différence entre les recettes mensuelles et les dépenses mensuelles. Je reprends les totaux de la question 2.1 et je soustrais les dépenses des recettes.

RÉPONSE À RETENIR

1 343 € − 1 032 € = **311 € par mois**. Selon le budget prévisionnel, Ismaël peut consacrer au maximum **311 € par mois** à ses trajets domicile-travail.

Question 2.3

PDF source, p. 3

> Pour 22 allers-retours par mois entre Aubervilliers et Nanterre, l'application indique une distance de 18,5 km et un montant de carburant de 1,95 € pour le trajet de Nanterre vers Aubervilliers. Calculer le coût de l'essence par mois.

L'application indique un coût de carburant de 1,95 € pour le trajet dans un seul sens, de Nanterre vers Aubervilliers. Un aller-retour comporte deux trajets simples. Pour 22 allers-retours, cela fait 22 × 2 = 44 trajets simples. Je suppose, comme le trajet retour n'est pas chiffré séparément, que le coût de carburant est identique dans les deux sens.

RÉPONSE À RETENIR

Coût mensuel de l'essence : 44 × 1,95 € = **85,80 € par mois**.

Question 2.4

PDF source, p. 3

> Au vu de la situation d'Ismaël, son employeur prend en charge 10 % du montant global de l'essence. Calculez le coût mensuel de l'essence après déduction de l'aide financière apportée par son employeur.

L'employeur prend en charge 10 % du montant global de l'essence. La part restant à payer par Ismaël est donc 100 % − 10 % = 90 % du coût calculé à la question 2.3.

RÉPONSE À RETENIR

Part de l'employeur : 85,80 € × 0,10 = 8,58 €. Part restant à payer : 85,80 € − 8,58 € = **77,22 € par mois**.

Question 2.5

PDF source, p. 3

> La location d'une voiture dans un garage solidaire est de 140 € mensuel. Calculer les charges mensuelles de déplacement pour Ismaël dans le cas du choix d'une voiture de location.

Pour la voiture de location, les charges mensuelles de déplacement comprennent le prix mensuel de la location et la part de l'essence restant à la charge d'Ismaël après la prise en charge de l'employeur. J'additionne ces deux montants.

RÉPONSE À RETENIR

140 € + 77,22 € = **217,22 € par mois** pour la location et l'essence après aide de l'employeur.

Question 2.6

PDF source, p. 3

> Un aller-retour en covoiturage coûte 10 €. Ismaël en effectuera 22 par mois. Calculer le coût mensuel du covoiturage.

Le prix indiqué est celui d'un aller-retour en covoiturage. Ismaël effectue 22 allers-retours par mois ; je multiplie donc le prix d'un aller-retour par 22.

RÉPONSE À RETENIR

10 € × 22 = **220 € par mois**.

Question 2.7

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> À partir des résultats précédents, vérifier que chacun des deux modes de transport envisagé est compatible avec le budget d'Ismaël.

Le budget maximal disponible est de 311 € par mois. Je compare ce montant au coût mensuel de chaque solution. Chaque solution est compatible si son coût ne dépasse pas 311 €.

RÉPONSE À RETENIR

Voiture de location : 217,22 € < 311 €. Elle est compatible avec le budget ; il resterait 311 € − 217,22 € = **93,78 €**.

Covoiturage : 220 € < 311 €. Il est également compatible avec le budget ; il resterait 311 € − 220 € = **91 €**.

Question 2.8

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3

> Justifier, en utilisant des arguments autres qu'économiques, la proposition qui vous semble la plus pertinente pour Ismaël afin de se rendre sur son lieu de travail.

Il faut choisir en s'appuyant sur des raisons autres que le coût. Je privilégie la voiture de location si le garage peut la mettre à disposition aux horaires nécessaires : elle permet à Ismaël de se déplacer sans devoir trouver un conducteur dont les horaires et le trajet correspondent aux siens. Ce choix tient compte du fait que ses horaires de travail ne lui permettent pas d'utiliser les transports en commun. Le covoiturage peut toutefois convenir si Ismaël trouve des trajets compatibles avec ses horaires.

RÉPONSE À RETENIR

La **voiture de location** me semble la solution la plus pertinente, sous réserve de sa disponibilité aux horaires d'Ismaël : elle lui apporte plus d'autonomie et évite de dépendre de la disponibilité et des horaires d'un conducteur de covoiturage. Le covoiturage reste une solution possible si un trajet adapté à ses horaires est disponible.

Sujet : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/sujets-examens/2026/2026-CAP49-RPL-ME-AN-GU-RE-MA.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.